



LEADER 2014-2020

Pour une cohésion urbain-rural en Agenais



LA VALORISATION
DU PATRIMOINE IDENTITAIRE

Titre du projet	Elaboration du Plan de Paysage du Pays de l'Agenais	  
Porteur du projet	Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais	
Descriptif du projet	<p>Soucieux de préserver les trois entités paysagères qui caractérisent son territoire (les terres gasconnes sur sa partie sud, la plaine de Garonne sur la partie centrale et le Pays de Serres au nord), le Syndicat Mixte du Pays de l'Agenais a présenté en juin 2018 sa candidature à l'Appel à projets national « Plan de Paysage » lancé par le Ministère de la transition écologique et solidaire.</p> <p>Après une phase de sélection, la candidature du Pays de l'Agenais a été retenue en novembre 2018 par l'Etat, qui lui assure dès lors un soutien technique et financier sur le projet.</p> <p>Le Plan de Paysage constitue un outil stratégique au service des élus pour renforcer l'attractivité du territoire et leur permettre d'appréhender le paysage comme une ressource et un levier pour le développement local. Il s'agit d'une démarche volontaire et concertée remettant le paysage au cœur du processus, notamment dans la manière de concevoir l'aménagement du territoire. La démarche repose sur trois temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire un diagnostic en vue d'identifier, caractériser et qualifier les paysages sur un territoire et préciser les dynamiques et enjeux, - Formuler une stratégie au travers la définition collective des objectifs de qualité paysagère (faire des choix partagés pour guider l'évolution des paysages), - Définir un programme d'actions afin de mettre en œuvre concrètement le plan de paysage. 	
Calendrier de réalisation	<p>Début du projet : Juin 2019</p> <p>Fin du projet : Décembre 2021</p>	
Localisation	Territoire du Pays de l'Agenais	
Financement	<p>Coût prévisionnel du projet : 85 000 €HT</p> <p>Subvention LEADER estimée : 17 591 €</p> <p>Soit 21 % du coût du projet</p>	
Contacts	<p>Mme Julie DERROY, Directrice du Pays de l'Agenais</p> <p>Tel : 05.53.69.53.42</p> <p>Mail : julie.deroy@agglo-agen.fr</p>	

Mise à jour : juillet 2020



UNION EUROPÉENNE

FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine